

AVIS DES SOCIETES*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Advanced e-Technologies : AeTECH

Siège Social : Z.I Ariana Aéroport 29 rue des Entrepreneurs Charguia II 2035 Tunis

APPEL A CANDIDATURE POUR LE POSTE D'ADMINISTRATEUR REPRESENTANT LES ACTIONNAIRES MINORITAIRES

1. Objet

Le 05 Juin 2013 , et faute de respect du formalisme explicitement énoncé par voie de presse et ce, par tous les candidats à l'élection du représentant des actionnaires minoritaires au conseil d'administration, cette élection a été reportée. De ce fait, la société AeTECH informe ses actionnaires que la désignation aura lieu par voie d'élection lors de la tenue de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

2. Conditions de participation

Les candidats éligibles à ce poste doivent remplir les conditions suivantes :

- Ne pas être déjà représenté au sein du Conseil d'Administration d'AeTECH avant l'introduction au marché financier et ne pas être parmi les anciens actionnaires qui détenaient des actions avant l'introduction en bourse.
- Justifier d'une participation ne dépassant pas 0,5% du capital social de la société Ae TECH pour les personnes physiques et personnes morales et 5% pour les actionnaires institutionnels
- Ne pas être en contradiction avec les dispositions de l'article 193 du code des sociétés commerciales

3. Dossier de candidature

Les dossiers de candidature doivent se présenter comme suit :

- Une demande au nom de Monsieur le Président Directeur Général d'AeTECH
- Une copie de la carte d'identité nationale pour les personnes physiques ou une copie du registre de commerce pour les personnes morales
- Un engagement sur l'honneur de ne pas être sous l'interdiction énoncée par les dispositions de l'article 193 du code des sociétés commerciales (annexe 2)
- Un pouvoir dûment signé par la personne morale à représenter
- Une attestation récente du nombre d'actions AeTECH prouvant le seuil de sa participation le jour du dépôt de candidature. Cette attestation doit être délivrée par MCP Mena Capital Partners Le Grand Boulevard du Lac 1053 Les Berges du Lac
- Une fiche de candidature (annexe 1)
- Un CV détaillé

4 . Date limite de dépôt de candidatures

Les candidatures doivent être envoyées dans une enveloppe libellée au nom de Monsieur le Président Directeur Général d'AeTECH et portant la mention : « Ne pas ouvrir / Appel à candidature pour le poste d'administrateur représentant les actionnaires minoritaires » et parvenir par lettre recommandée avec accusé de réception ou par rapid poste au bureau d'ordre d'AeTECH sis rue des entrepreneurs Charguia 2 au plus tard le 29 Juin 2013.

L'élection aura lieu lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 04 Juillet 2013 au siège de l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprise (IACE) – Angle avenue principale, rue du lac Turkana – 1053 – Les Berges du Lac. Les actionnaires déjà représentés au sein du Conseil d'Administration de la société Ae TECH ainsi que les actionnaires détenteurs de plus de 0,5% du capital des personnes physiques et morales et de plus de 5% pour les institutionnels s'abstiendront de voter.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

FICHE DE CANDIDATURE

Nom et Prénom / Raison

Sociale :

N° CIN / Registre de Commerce :

Profession /

Activité :

Formation académique du candidat personne physique ou du représentant de la personne morale :

Historique en tant qu'administrateur :

Signature

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné

Nom et Prénom / Raison

Sociale :

N° CIN / Registre de Commerce :

Demeurant à

Candidat à l'élection au poste d'administrateur représentant les actionnaires minoritaires au sein du Conseil d'Administration de la société « Ae TECH »

Déclare formellement sur l'honneur :

Ne pas être en contradiction avec les dispositions de l'article 193 du code des sociétés commerciales

Signature

** Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*